
Livret d'accueil du C.A.B.O.T.



Le Club CABOT dispense des cours d'éducation canine les samedis et dimanches, de 10h à 12h.

Le premier cours de chaque séance est un cours collectif d'obéissance, puis, les duos maître/chien, répartis par groupes de niveau, suivent des cours d'obéissance et d'agility. A l'issue de chaque cours et avant de rentrer en zone-vie, les maîtres sont invités à faire sortir leurs chiens dans les vignes, pour qu'ils puissent faire leurs besoins.

Les groupes de niveau sont formés après évaluation des chiens par les moniteurs, suivant une grille dans laquelle sont décrits les exercices qui doivent être acquis pour chaque niveau.

Le niveau des chiens est réévalué régulièrement en cours d'année, *une participation régulière aux séances d'éducation est en général un facteur déterminant dans la progression du chien.*

Par ailleurs, d'autres activités comme le Canicross, les concours, les randonnées, etc... sont proposées tout au long de l'année aux adhérents du Club. À noter, qu'en cas de mauvais temps, moniteurs et adhérents peuvent se réfugier à l'abri vers le local du Club, de l'autre côté du terrain de boule lyonnaise.

Les règles de fonctionnement du Club CABOT sont décrites dans ses statuts et son règlement intérieur. Néanmoins, ce livret d'accueil contient quelques conseils pratiques afin de faciliter votre arrivée au Club et, plus généralement, la vie de tous les jours avec votre compagnon !

L'arrivée sur le terrain

Il est fortement conseillé d'arriver au Club à 9h45, afin que les chiens puissent faire leurs besoins et se détendre avant le début des cours à 10h. A votre arrivée, *les chiens sont tenus en laisse* et, chaque chien disposant de 4 pattes leur permettant de marcher, ils ne doivent pas être portés par leur maître, même si ce sont des chiots !

Les chiens doivent impérativement être à jeun, afin d'éviter tout retournement d'estomac et autre vomissement. Les besoins ne doivent pas être faits sur le terrain communal, mais ils sont en revanche *tolérés dans les vignes* derrière le terrain du Club. Si le chien fait ses déjections ailleurs, son maître est tenu de les ramasser et il est donc conseillé de se munir de sacs « Toutounet », à prendre dans les nombreux distributeurs que l'on trouve en ville.

Pendant les cours

Pour les cours d'obéissance et d'agility, outre l'usage d'une laisse, les chiens doivent être munis d'un *collier d'éducation coulissant*. Pour le canicross, un matériel spécifique est requis, qui pourra être prêté par le Club pour une séance d'initiation à cette pratique. Par ailleurs, afin de faciliter certains apprentissages, les maîtres doivent se munir de friandises qui serviront de récompense, ainsi que d'un jouet qui sera utilisé uniquement à la demande du moniteur.



Lors des cours, il est *important d'écouter et de respecter les moniteurs* et de suivre leurs recommandations. Un moniteur peut être amené à agir avec vigueur, par exemple en cas de bagarre entre chiens ou si un chien tente de mordre son maître ou une autre personne. Outre la gestion de l'action en cours, il est important de comprendre que le moniteur agit également afin d'éduquer correctement le chien.

À chaque fois que le chien réussit un exercice, il est très important de le *féliciter oralement*, même exagérément, par des caresses et occasionnellement par des friandises. Sauf avis contraire du moniteur, la contrainte physique est à exclure. Néanmoins, chaque maître doit être capable mettre son compagnon en position de soumission, c'est-à-dire sur le dos, les quatre pattes en l'air.

En zone-vie

Après chaque cours et sauf avis contraire d'un moniteur, les chiens sont lâchés dans une zone du terrain appelé « zone-vie ». Ce moment est important puisqu'il participe grandement à la *socialisation des chiens*.

Il est néanmoins recommandé d'enlever les colliers afin d'éviter tout accident. Pendant ce moment de détente, les maîtres doivent surveiller leurs chiens afin de prévenir tout comportement agressif qui pourrait déboucher sur une bagarre.

Ici aussi, les *déjections sont strictement interdites* et le cas échéant, elles devront être ramassées.

La sortie « ville »

Le premier samedi de chaque mois, le cours n'a pas lieu au terrain de GLEIZÉ, mais en ville, à VILLEFRANCHE. Le rendez-vous est donné à 10h sur le parking gratuit, en face de la gare routière.

À cette occasion, un gilet fluorescent « Club Cabot » est porté par chaque adhérent tout au long de la promenade en ville, qui est ponctuée d'exercices d'obéissance.

À la maison

Dès son plus jeune âge, il faut commencer à éduquer son chien et à lui interdire certains comportements. Les chiots peuvent en effet avoir tendance à mordiller les mains, les chevilles, à sauter sur les personnes, etc..

Si ces comportements peuvent éventuellement faire sourire lorsqu'ils sont chiots, ils deviennent beaucoup plus difficiles à gérer lorsque le chien grandit et ne sont pas tolérables si l'on souhaite que son chien soit correctement socialisé.



Il est important de souligner que ce qui est « acquis » pour un chien, chez lui, risque fort de l'être également chez autrui. Ainsi, il est difficile d'empêcher un chien de monter sur un canapé chez des amis, alors qu'il a le droit de le faire à la maison ! Les comportements interdits doivent être sanctionnés par une punition proportionnée et désagréable pour le chien, qui peut bien entendu varier en fonction du maître et de son chien.

À la maison, le chien doit disposer d'une place qui reste la même. Il doit avoir accès à une gamelle d'eau en permanence. La nourriture doit être donnée à horaire fixe bien avant, ou, bien après les repas de ses maîtres. Contrairement à l'eau, la nourriture ne doit pas être donnée à volonté mais en un certain nombre de repas, qui peut varier en fonction de l'âge et de la race du chien.

Par ailleurs, il est important de choisir des ordres courts et clairs et qui resteront toujours les mêmes : « au pied », « à ta place » ... Il est également vivement conseillé de faire travailler son chien tous les jours de la semaine, afin de lui faciliter l'acquisition de certains apprentissages. Pour cela, 10 minutes par jour à l'occasion de la promenade suffisent largement.

Les moniteurs peuvent, bien entendu, être sollicités pour toute question particulière relative à l'éducation d'un chien ou pour tout problème du tandem maître-chien.



Divers

Pour les chiots qui ont plusieurs maîtres, il est recommandé dans un premier temps, qu'un seul maître participe aux cours afin de faciliter les apprentissages, même si bien entendu le chiot devra à terme obéir à tous les membres de sa famille.

Chaque adhérent doit être *particulièrement attentif à la bonne fermeture des portes d'accès aux différents terrains* du Club lorsqu'il rentre sur un de ces terrains.

Le Club CABOT propose à ses adhérents la vente de croquettes de la marque Royal Canin à un tarif très préférentiel.

Les membres de l'équipe, moniteurs et membres du bureau, sont à la disposition de chaque adhérent pour répondre à ses questions, pendant les cours ou par mail. Lors de votre inscription, votre adresse mail vous sera demandée afin de vous inscrire à la liste de diffusion des informations relatives au club : modification des cours, annonce d'évènements, annulation d'un cours, date des vacances, etc...